



COMPTE-RENDU

Du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du 13 août 2008

à *Risoul*

Heure début de séance : 16h10

Heure fin de séance : 19h00

étaient présents :

	Présents	Absents
<u>Messieurs les Délégués communautaires :</u>		
<u>Eygliers :</u>		
MOREL Jean _____		X
CHOUVET PETIT Anne _____	X	
GIRAUD Laurent _____	X	
<u>Guillestre :</u>		
LETERRIER Bernard _____	X	
MOULIN Dominique _____	X	
BARBEROUX François _____	X	
MOLLE Emmanuel _____	X	
<u>Montdauphin :</u>		
FIORLETTA Gil _____	X	
FREZET André _____	X	
<u>Risoul :</u>		
BREMOND Max _____	X	
JEHAN Jacques _____	X	
GARNIER Jean Louis _____	X	
<u>Saint Clément sur Durance:</u>		
BERARD Jean Louis _____	X	
JILBERT Bruno _____		X
<u>Saint Crépin :</u>		
ESMIEU Bernard _____	X	
MICHEL Jean Mary _____	X	
FERRET Eric _____	X	
<u>Réotier :</u>		
CANNAT Marcel _____	X	
MOURONT Michel _____	X	
<u>Vars :</u>		
EYMELOUD Pierre _____		X
RISOUL Christophe _____		X
BENOIT Guy _____	X	

Secrétaire de séance : **M. Jean-Louis GARNIER**

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DES DECISIONS

N°	Sujet	Délibérations et décisions
0.	Vote du compte rendu du précédent conseil communautaire	Unanimité. Une erreur est signalée : M Barberoux n'était pas présent. Ce sera corrigé.
0.1	Emprunt sur la STEP de Vars	Le Président et M Garnier font le point sur ce dossier , près déroulé de la commission finances le 11 08 08. 2 Tranches : 1 à Taux qui est passé fixe le 5 08 08 : 600 000 € 1 tranche en tant que ligne de trésorerie 3 100 000 €, le temps de faire les travaux. Puis choix du taux fixe en fonction des différents index.
0.2	Prochain Conseil communautaire	Un budget supplémentaire avait été évoqué concernant l'EMC. Finalement, l'avis du bureau et de la commission finances est que cela n'est pas nécessaire. Par contre, plusieurs délibérations importantes doivent être prises. Un conseil communautaire spécial est prévu le MERCREDI 27 AOUT 2008 A SAINT CREPIN A 16 HEURES; A la suite, le Trésorier présentera l'analyse financière qu'il a réalisée sur la collectivité.
DEVELOPPEMENT LOCAL		
1.	Signature de la convention de partenariat CCG/UTL pour l'année 2008/2009 :	Organisation des ateliers TIC à l'espace multimédia du Guillestrois. Ce sont des recettes pour la CCG, suite au travail de Céline Vinez en collaboration avec l'UTL. Unanimité
2.	Micro-centrale : signature d'un avenant avec EDSB	Les contrats avec EDSB sont arrivés à terme , le renouvellement des marchés publics n'a pu être lancé avant. Par conséquent, il nécessaire de prolonger les contrats actuels dans les mêmes conditions, le temps que la procédure ait lieu, soit jusqu'au 1 ^{er} octobre 2008. Unanimité. Pour information, les recettes de la microcentrale sont réparties à la hausse en 2008, année plus humide. En prospective, il sera nécessaire d'étudier, la reprise en régie de ces contrats, (embauche?) ainsi que le groupement potentiel avec les marchés publics des stations d'épuration de Vars et Guillestre dont le terme est le 31 12 2011.
3.	Micro-centrale : lancement d'un marché de prestation de services	Pour la maintenance et l'entretien des installations, et autorisation de signature au Président (cf point précédent) Unanimité
4.	Natura 2000 : demande de subvention FEDER et Etat	Le poste de l'animateur est actuellement pris en charge annuellement par des subventions de l'Etat. L'union Européenne participe désormais au financement et propose de financer le dispositif par périodes de 3 ans. 100% du salaire, des charges et du fonctionnement sont pris en charge.

N°	Sujet	Délibérations et décisions
		<p>L.Giraud demande que la commission agriculture et environnement soit mieux informée et demande que ce projet soit explicité en commission par la salariée + relancer la distribution des CR d'action de Natura 2000 dans les communes.</p> <p>1 abstention</p>
5.	<p>Lancement et signature du MAPA, pour la réalisation du caisson</p>	<p>Délai d'opérationnalité : 1^{er} trimestre 2009</p> <p>3 possibilités s'offrent à la CCG :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Accès libre avec un système de badge. Il y a des contraintes. o Déléguer les maires pour l'astreinte. o Mettre en place une astreinte générale, 1 employé de la CCG habilité à intervenir sur les réseaux de transferts et d'assainissement, la déchèterie, et l'équarrissage. <p>Le caisson est réservé aux bêtes de moins de 40 KG. Concernant les animaux plus lourds, l'équarrisseur doit passer à domicile.</p> <p>L'idéal serait d'avoir une ouverture permanente, car le caisson dans l'enceinte de la déchetterie pose problème.</p> <p>L. Giraud indique qu'il ne s'est jamais proposé pour ouvrir une astreinte contrairement à ce qui est mentionné sur le CR de la dernière commission agriculture/environnement.</p> <p>La Préfecture a mis en place un système expérimental d'accès par badge au caisson sur Embrun. L. Giraud déplore que cette expérimentation n'ait pas lieu sur le Guillestrois. Cela aurait été une bonne opportunité.</p> <p>1 astreinte d'une heure le samedi soir et dimanche soir suffirait. La réflexion continue</p> <p>Unanimité</p>
6.	<p>Demande de subvention au Conseil Régional</p>	<p>unanimité</p>
SERVICES TECHNIQUES		
7.	<p>ST OM : Convention avec la communauté de communes du Queyras pour l'utilisation de la déchèterie de Guillestre</p>	<p>Le Président présente au conseil communautaire la demande de la communauté de communes du Queyras d'utiliser le site de la déchèterie de Guillestre pour transférer certains matériaux, comme le verre ou la ferraille. Il présente l'avis favorable de la commission déchets en date du 3 juin 2008. Le montant est fixé à 600 €.</p> <p>Il est remarqué que le Queyras n'a pas été solidaire avec la commune d'Eygliers pour son entrée dans le PNRQ.</p> <p>Un Contre.</p> <p>17 Pour</p>
8.	<p>OM : admission en non valeur</p>	<p>Unanimité.</p> <p>Le Président réaffirme le justesse du choix du financement du service déchets par la redevance, pour l'usager. (gain de 4%) au minimum</p>
9.	<p>OM : lot 2 du MP 3-2008</p>	<p>Le Président rappelle que les marchés de prestations liées aux déchèteries est arrivé à échéance le 31 juillet 2008. Une procédure de mise en concurrence, pour 3 ans, dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres (3-2008), pour une partie des lots et en marché à procédure adaptée (4-2008) pour une autre partie des lots, a été lancé par délibération du 21 02 2008 et les entreprises ont été retenues à l'issue de la consultation et des CAO du 16 06 2008 et du 18 06 2008 et du conseil communautaire du 25 06 2008.</p>

N°	Sujet	Délibérations et décisions
		<p>Pour le lot n°2 du MP 3-2008, la société Provence Recyclage avait été retenue. Néanmoins, le centre de tri inscrit dans l'offre ne pourra être utilisé à partir du mois d'août. Par conséquent l'offre n'est plus considérée comme valable et la consultation doit être relancée.</p> <p>L'inquiétude de certains élus sur le coût final du marché est manifeste.</p> <p>Le maintien d'une réelle concurrence sur notre territoire est quelque chose d'indispensable pour l'évolution des finances de la communauté de communes du Guillestrois.</p> <p>Unanimité</p>
10.	BA-A : admission en non valeur	Unanimité avec les mêmes commentaires que ci-devant.
11.	convention groupement de commande, MAPA pour maîtrise d'œuvre pont Ste Marie vars	<p>Le Président rappelle que la SAUR, prestataire sur Vars et la commune concernée avait signalé le problème de la canalisation d'eaux usées qui risque de se déboîter au niveau du Pont de Ste Marie. Devant le risque sanitaire , ce chantier est programmé financièrement pour 2008.</p> <p>Après consultation d'un maître d'œuvre spécialisé en eaux usées, il avait été conclu qu'une étude géotechnique était nécessaire. Celle ci a été réalisée par la communauté de communes du Guillestrois en novembre 2007.</p> <p>Devant l'urgence de réalisation de ces travaux, la communauté de communes du Guillestrois avait proposé que la commune de Vars coordonne administrativement ces travaux. Le Président propose qu'une convention de groupement de commande avec la commune de Vars comme coordonnateur soit passée. Un délégué de la communauté de communes du Guillestrois à la CAO du groupement doit être désigné.</p> <p>Le maître d'œuvre proposé est Hydrétudes 05000 GAP avec un taux de rémunération de 8,9%.</p> <p>Délégué à la CAO du groupement pour le choix de l'entreprise : Marcel CANNAT</p> <p>Plusieurs élus s'interroge sur la définition du réseau de transfert/ réseau de collecte et s'étonnent que cet endroit soit classé en réseau de transfert.</p> <p>Tout le monde s'accorde sur l'urgence de la réalisation de ces travaux. Le maître d'œuvre devra fournir la solution technique la plus adaptée et au coût le plus correct.</p> <p>La stabilisation du terrain par la commune est évoquée.</p> <p>Unanimité.</p>
12.	Dossier de demande de subvention pour projet pont Ste Marie .	Unanimité
13.	Avenant n°1 avec Véolia – Alpes Asst-	<p>Suite à la situation décrite dans la délibération n° 9, il est nécessaire de prolonger les marchés en cours pour 3 mois.</p> <p>Unanimité</p>
14.	Application technique du SIG	Reportée à la prochaine réunion
15.	Changement de nom Ginger / SIEE	Unanimité

N°	Sujet	Délibérations et décisions
16.	Astreintes	<p>L'estimation globale du coût de la mise en place d'astreintes est d'environ 5000€ par an.</p> <p>Le Président rappelle la condamnation en sursis de la communauté de communes du Guillestrois pour atteinte à l'environnement pour l'assainissement (10 000 € minima de condamnation). Il informa aussi l'assemblée de plusieurs problèmes qui se sont passés le WE et pour lesquelles des sociétés privées n'ont pu intervenir. Ce sont les services communaux qui ont réglé le problème. Il est nécessaire de se donner les moyens d'intervenir rapidement, en cas de problème sur les réseaux ou autre; Ce serait une astreinte générale sur l'ensemble des services techniques de la communauté de communes du Guillestrois.</p> <p>Les modalités de mise en pratique seront retravaillées.</p> <p>Avis positif du bureau et de la commission des finances.</p> <p>Unanimité</p>
M.Cannat quitte la salle et donne pouvoir à M.Mouront		
17.	dématérialisation	unanimité
18.	dématérialisation	unanimité
19.	GRH : protocole transactionnel avec Mme Mazzia	<p>La majorité des maires a manifesté en bureau son intérêt pour se séparer de l'actuelle DGS dont la mission essentielle pour laquelle elle a été recrutée est achevée. Compte tenu de l'étendue et la complexité des missions incombant désormais à notre établissement d'une part, la nécessaire structuration administrative des services d'autre part, et la nature même du dispositif contractuel liant Mme Mazzia à notre structure enfin, a été proposé un protocole transactionnel.</p> <p>Abstentions 3 Contre 3 pour 12</p>
20.	Création d'un poste de Directeur Général des Services	<p>Le poste est maintenu avec élargissement et précision des missions. Volonté de recruter un DGS d'ici 2 mois et demi.</p> <p>3 abstentions 1 contre</p>
21.	Ouverture d'un poste technicien assainissement – CDD un an	report de ce point à l'ordre du jour du prochain CC par manque de temps
F. Barberoux quitte la salle et laisse pouvoir à B.Leterrier		
22.	Création d'un poste temporaire avec budget 3 mois ETP – redevances (OM et ass)	report de ce point à l'ordre du jour du prochain CC par manque de temps
23.	Autorisation au président d'engager les procédures pour le choix des locaux de la CCG	<p>3 propositions se font jour sur Guillestre. sont faites. Le prix proposé par Piera semble attractif compte tenu des propositions initiales, mais il faut y intégrer le coût de fonctionnement..</p> <p>1 abstention</p>
24.	Signature d'un nouveau contrat pour changement de photocopieur :	report de ce point à l'ordre du jour du prochain CC par manque de temps

N°	Sujet	Délibérations et décisions
25.	Accueil du Tour de France	report de ce point à l'ordre du jour du prochain CC par manque de temps
26.	Vauban études accès	report de ce point à l'ordre du jour du prochain CC par manque de temps
27.	DM OM	unanimité

B. Leterrier explique qu'il ne faut pas développer des projets à partir des opportunités offertes par les financeurs, mais partir de projets voulus et réfléchis pour le territoire avant de mobiliser des crédits.

J-L. Berard fais remarquer qu'il est regrettable de lire dans le bulletin municipal de Guillestre « Abattoir de Guillestre ». L'abattoir a une vocation plus large. Il est intercommunautaire. A ce titre il s'appel l'abattoir du Guillestrois.